CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28484** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1990

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/06/2018

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 353 951 098 00055

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K15723Q1351000/002202627/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K15723Q1351000/002202627/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : SORETEL - SOCIETE DE REMBLAIEMENTS ET DE TRAVAUX DE L'EST LYONNAIS

Sigle : SO.RE.TEL

21 RUE AMPERE
ZONE INDUSTRIELLE DE L'AIGUE
69780 SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

Téléphone : 04 72 22 00 16 **Fax :** 04 72 22 00 39

Portable : 06 15 58 92 83

Responsabilité légale :
FINATERYS (519 660 922) / MEGEVAND DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@soretel.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 305 536 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	2	23/06/2026
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	9	03/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/07/2026 08:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.